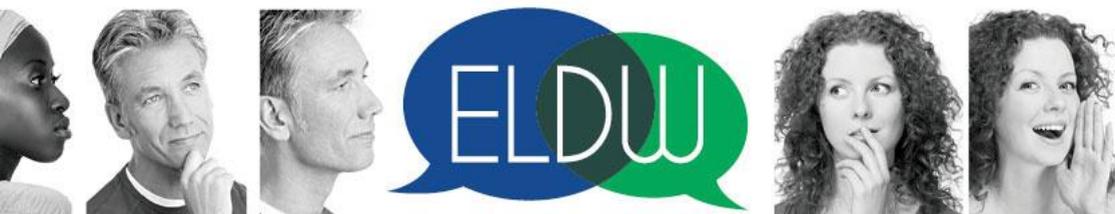


European  
Local  
Democracy  
Week



# ÉVALUATION DE L'ÉDITION 2020

**ÉVALUATION DE L'ÉDITION 2020  
DE LA SEMAINE EUROPEENNE  
DE LA DEMOCRATIE LOCALE**

Couverture : Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil  
de l'Europe – SPDP

Imprimé par le Conseil de l'Europe

Parution : Février 2021

**Téléchargez la version électronique**

[www.coe.int/demoweeek](http://www.coe.int/demoweeek)



**En savoir plus**

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux  
du Conseil de l'Europe  
F-67075 Strasbourg Cedex  
Tel : +33 (0) 33 88 41 32 23  
democracy.week@coe.int

## TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	6
INTRODUCTION.....	9
CHIFFRES POUR 2020 .....	11
PARTENAIRE DE LA SEDL .....	16
THÈME PRINCIPAL DE L'ÉDITION 2020 DE LA SEDL .....	19
ACTIVITES.....	24
TEMPS FORTS ET ÉVÉNEMENTS PHARES .....	26
SITE WEB, RÉSEAU ET BOÎTE À OUTILS .....	36

**Andreas Kiefer,**  
***Secrétaire général du Congrès***



Chers partenaires de la SEDL,

2020 a été une année difficile pour nos sociétés, nos gouvernements et nos collectivités territoriales. Les autorités locales et régionales, responsables au premier chef du bien-être des citoyens sur leur territoire, se sont trouvées en première ligne dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Elles ont assuré des services d'urgence et mis en œuvre des mesures visant à contenir la diffusion de la maladie, communiquant avec les citoyens et coordonnant leur action avec d'autres niveaux de gouvernance et des partenaires de tous les secteurs de la société, et soutenu les initiatives visant à atténuer l'impact de la pandémie.

Dans ce contexte, les autorités locales et régionales et leurs associations se sont efforcées en 2020 de demeurer des participants actifs de la Semaine européenne de la démocratie locale, organisant des événements dans ce cadre malgré les circonstances difficiles. Le thème de l'édition 2020 de la SEDL – l'instauration de la confiance entre les citoyens et les autorités – a pris une signification particulière

pendant la pandémie. Nous pouvons être fiers qu'un nombre record d'activités aient été organisées en Europe cette année, malgré les mesures de confinement et autres restrictions. Les participants ont su tirer pleinement parti des outils numériques pour organiser des événements dans le cadre de la SEDL, pour un public potentiel de millions de citoyens appartenant à des groupes divers de la société.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui organisent la SEDL depuis de nombreuses années et – en particulier pour l'année passée – vous témoigner de la reconnaissance du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux pour l'application avec laquelle vous avez œuvré dans vos pays respectifs à faire de la Semaine européenne de la démocratie locale un événement véritablement paneuropéen. Je tiens aussi à saluer les porte-parole du Congrès sur la SEDL, Bryony Rudkin (Royaume-Uni) et Mihkel Juhkami (Estonie), pour le soutien politique qu'ils ont apporté à l'initiative.

Depuis 2007, soit depuis plus d'une dizaine d'années, la SEDL est organisée chaque année pendant la semaine du 15 octobre, afin de commémorer l'ouverture à la signature, le 15 octobre 1985, de la Charte européenne de l'autonomie locale. En octobre 2020, nous avons célébré le 35e anniversaire de cet événement, ainsi que le 13e anniversaire de la SEDL. J'ai pu voir avec un grand plaisir que certains participants de la SEDL avaient organisé des événements spécifiques pour célébrer cet anniversaire.

La Semaine nous donne l'occasion de nous remémorer les valeurs, normes et principes essentiels contenus dans la Charte, d'illustrer les implications concrètes de cet instrument aux niveaux local et régional et de célébrer le fait qu'il a été ratifié par les 47 États membres du Conseil de l'Europe. Aussi suis-je fermement convaincu que la SEDL peut contribuer de manière déterminante au développement de la démocratie locale, à la participation des citoyens aux processus démocratiques de leur collectivité et à l'instauration de la confiance entre les élus et les citoyens.

Concernant l'édition 2020 de la SEDL, je tiens à féliciter les 204 collectivités locales et régionales et les associations qui, dans 19 pays, ont célébré la Semaine avec nous et nous ont rendu compte de leurs activités. Je me réjouis de les accueillir, ainsi que de nombreux autres partenaires – anciens et nouveaux – lors de la SEDL 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Andrea Lenzi". The signature is fluid and cursive, with the first name "Andrea" written in a larger, more prominent script than the last name "Lenzi".

## INTRODUCTION

La Semaine européenne de la démocratie locale (SEDL) est une initiative paneuropéenne annuelle lancée en 2007 dans le but d'encourager la participation citoyenne au niveau local dans les États membres du Conseil de l'Europe et les pays partenaires. Elle est coordonnée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

Afin de mettre en évidence l'évolution de l'initiative, le présent rapport d'évaluation compare les chiffres de l'année dernière avec ceux des éditions précédentes de la SEDL.

Le rapport s'appuie sur les informations reçues des participants à l'édition 2020 de la SEDL, y compris les collectivités locales et régionales et leurs associations candidates à l'octroi du titre de « Partenaire de la SEDL 2020 », qui récompense l'excellence et la créativité dans l'organisation d'activités autour de la SEDL au cours de l'année précédente.

Le rapport présente une synthèse des réalisations et développements notés en 2020, année lors de laquelle des collectivités locales et régionales ont participé activement à la SEDL pour la treizième fois. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a toujours été convaincu que les collectivités locales et régionales contribuaient de manière essentielle à améliorer la participation citoyenne, établir la

confiance entre les citoyens et leurs élus et promouvoir des collectivités inclusives.

La Semaine européenne de la démocratie locale est étroitement liée aux travaux du Congrès visant à renforcer la démocratie locale et régionale et la participation citoyenne. Aujourd'hui, les exemples de bonnes pratiques en matière de participation citoyenne en Europe et dans les pays voisins sont de plus en plus nombreux, en dépit du fait qu'en 2020 les activités locales aient dû être interrompues non seulement en Europe mais dans le monde entier en raison de la pandémie de Covid-19.

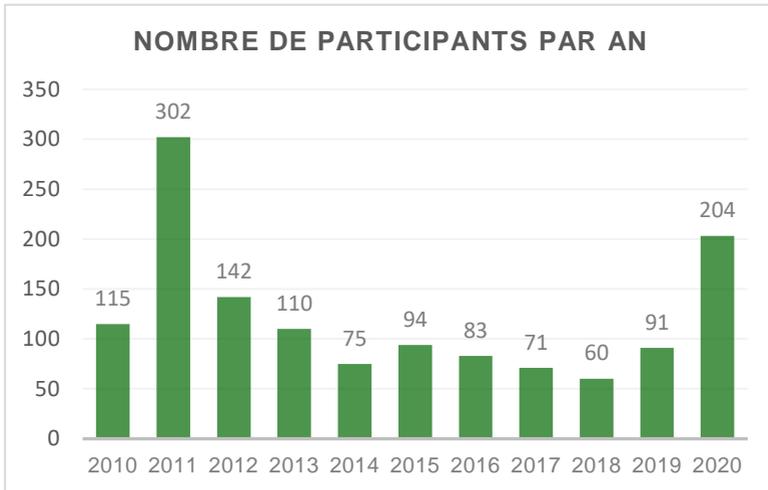
En coopération avec le Congrès, l'initiative de la SEDL a recueilli des données et des exemples de bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des droits de l'homme au niveau local, de participation citoyenne, de sensibilisation des élus à leurs responsabilités ainsi que de transparence, de responsabilité, d'engagement citoyen et de diversité culturelle. Les chiffres et activités mentionnés dans le présent rapport d'évaluation montrent que, même dans le contexte de la Covid-19, les participants de la SEDL ne relâchent pas leurs efforts en faveur d'une société démocratique et mobilisent toutes leurs ressources pour garantir la sécurité et l'implication des citoyens.

Pour plus d'informations, voir le site web du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ([www.coe.int/fr/web/congress/](http://www.coe.int/fr/web/congress/)) et ses pages sur la Semaine européenne de la démocratie locale ([www.coe.int/demoweek/fr/](http://www.coe.int/demoweek/fr/)).

## CHIFFRES POUR 2020

En 2020, malgré les conséquences de la pandémie de Covid-19 dans la vie des collectivités, la Semaine européenne de la démocratie locale s'est tenue officiellement tout au long de l'année, l'événement phare ayant lieu dans la semaine du 15 octobre. La crise de la Covid-19 a mis en évidence l'importance cruciale de la confiance des citoyens à l'égard des autorités publiques et des organes de gouvernance, en particulier au sein des collectivités, au niveau le plus proche des populations. Dans un contexte de mesures de restriction, la plupart des activités ont été organisées au moyen d'outils en ligne et ont permis une communication avec les citoyens sous le thème de l'édition 2020, « Démocratie locale : les territoires de la confiance ».

Les collectivités locales et régionales et leurs associations et réseaux nationaux et européens (comme l'ADLA et Eurocities) ont organisé leurs événements avec le soutien d'organisations de la société civile. La contribution des acteurs locaux pour diffuser des informations et faire connaître le thème de l'édition 2020 via leurs réseaux a permis d'accroître l'impact de la SEDL.



## ➤ PARTICIPATION PAR PAYS

L'édition 2020 de la SEDL a réuni 204 participants, de dix-neuf pays. L'initiative collecte uniquement les informations fournies par les collectivités locales et régionales et/ou leurs associations nationales ayant enregistré leur participation sur le site web officiel de la SEDL. Le nombre réel des communes participantes peut donc être supérieur au nombre officiel.

Sur les 204 partenaires inscrits, huit étaient des associations et 196 étaient des collectivités locales et régionales. Au total, plus de 325 événements ont été enregistrés, dans dix-neuf pays.

En 2020, des collectivités locales et régionales des cinq pays suivants participaient pour la première fois à la SEDL ou y participaient de nouveau après une « pause » de plusieurs années : l’Azerbaïdjan, la Lettonie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Macédoine du Nord. Dans le même temps, cinq autres pays ayant participé à l’édition 2019 n’étaient pas représentés en 2020 : la Géorgie, la Grèce, l’Italie, la République de Moldova et le Royaume-Uni.

Le nombre des participants inscrits a augmenté dans plusieurs pays en comparaison avec 2019 : Arménie(+17), Belgique (+4), Russie (+91), Serbie (+7) et Tunisie (+1). Cependant, tous les pays n’ont pas montré le même niveau de participation en 2020. Hélas, le nombre de participants a diminué en Roumanie (-3) et en Turquie (-2).

En 2020, le plus grand nombre de participants a été enregistré en Russie, avec 121 collectivités locales et régionales ou associations.

<b>Comparaison de la participation par pays (par ordre alphabétique)</b>											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Albanie</b>	5	1	1	3	-	-	4	2	1	1	1
<b>Allemagne</b>	1	2	2	2	1	1	1	1	2	1	1
<b>Arménie</b>	-	1	1	-	1	3	4	-	1	1	18
<b>Autriche</b>	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-
<b>Azerbaïdjan</b>	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1

<b>Belgique</b>	12	19	5	3	3	1	1	2	1	1	5
<b>Bosnie-Herzégovine</b>	-	-	2	2	-	1	-	-	-	-	-
<b>Bulgarie</b>	1	-	3	2	1	-	-	-	-	-	-
<b>Chypre</b>	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
<b>Croatie</b>	2	1	1	-	1	-	-	-	-	-	-
<b>Danemark</b>	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
<b>Espagne</b>	4	2	3	7	9	1	4	2	1	1	1
<b>Estonie</b>	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Fédération de Russie</b>	11	15	39	5	4	8	7	6	-	30	121
<b>Finlande</b>	-	2	4	2	1	-	1	-	-	-	-
<b>France</b>	10	7	10	18	9	10	10	7	3	2	2
<b>Géorgie</b>	1	5	-	3	1	2	-	1	1	1	-
<b>Grèce</b>	5	4	5	5	4	7	8	3	2	1	-
<b>Hongrie</b>	-	-	2	-	1	1	-	-	2	-	-
<b>Irlande</b>	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
<b>Islande</b>	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-
<b>Italie</b>	24	7	10	10	6	3	3	1	3	1	-
<b>Lettonie</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>Luxembourg</b>	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	1
<b>Macédoine du Nord</b>	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	1
<b>Malte</b>	3	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
<b>Pays-Bas</b>	1	3	3	5	1	1	-	1	1	-	1
<b>Pologne</b>	3	2	2	3	2	3	2	2	1	-	-
<b>Portugal</b>	8	1	1	-	3	6	2	2	7	4	4
<b>République de Moldova</b>	-	6	-	1	1	2	1	-	-	1	-

<b>République slovaque</b>	5	2	3	-	2	1	-	-	-	-	-
<b>République tchèque</b>	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-
<b>Roumanie</b>	2	5	6	4	4	6	3	4	4	4	1
<b>Royaume-Uni</b>	11	17	14	11	6	6	7	7	6	3	-
<b>Serbie</b>	1	5	4	1	5	1	-	5	-	2	9
<b>Suède</b>	-	2	6	4	3	4	2	2	2	2	2
<b>Suisse</b>	2	2	1	1	-	2	1	1	-	-	-
<b>Turquie</b>	4	6	3	4	5	8	10	15	18	28	26
<b>Ukraine</b>	3	4	3	5	-	10	7	6	3	6	6
<b>Maroc</b>	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Tunisie</b>	-	-	1	-	1	1	2	-	-	1	2
<b>TOTAL</b>	115	302	143	108	75	94	83	71	60	91	204

Le Liechtenstein, Lituanie, Monténégro, Monaco, la Norvège, Saint-Marin et la Slovénie n'ont jamais participé à la SEDL. Chypre, le Danemark, l'Estonie, l'Islande, la Lituanie, le Monténégro et la République tchèque y ont participé une seule fois, tandis que la Lettonie y participait pour la première fois en 2020.

Des collectivités locales et régionales d'Allemagne, de Belgique, de France, de Roumanie, d'Espagne et de Turquie participent de longue date à la SEDL.

À l'avenir, l'initiative devrait solliciter les collectivités locales et régionales qui ont participé à la SEDL entre 2012 et 2015.

## PARTENAIRE DE LA SEDL

Le titre annuel de « Partenaire de la Semaine européenne de la démocratie locale » a été créé en 2019, afin de distinguer les collectivités locales et régionales et leurs associations qui ont mené les activités les plus efficaces pendant la Semaine. Ce titre est décerné par le Bureau du Congrès a posteriori, sur la base de la participation effective et du compte-rendu des activités.

Les collectivités locales et régionales et leurs associations peuvent demander ce titre si elles remplissent les huit critères définis :

1. Allouer un budget spécifique pour la participation citoyenne ;
2. Mener une campagne de promotion de la SEDL en utilisant l'identité visuelle de la SEDL, définie et mise à disposition par le Congrès ;
3. Organiser des activités spécifiques liées au thème de l'année ;
4. Organiser un événement de portée paneuropéenne. Un représentant du Congrès pourra être invité ;
5. Élargir la portée sociale de l'initiative en intégrant les groupes qui peuvent se sentir exclus (enfants, femmes, Roms et Gens du voyage, personnes handicapées, etc.) ;
6. Encourager la participation des jeunes et des organisations de jeunesse ;
7. Mettre en œuvre des initiatives pérennes ;
8. Mettre en œuvre des activités et des projets novateurs.

Après vérification de la conformité avec les critères, le statut de « Partenaire pour la Démocratie Locale » a été remis aux municipalités de:

1. Commune d'AHMETBEY (Turquie)
2. Commune de BEŞİKTAŞ (Turquie)
3. Commune de BÜYÜKÇEKMECE (Turquie)
4. Commune de BUCA (Turquie)
5. Commune de CASCAIS (Portugal)
6. Commune de ÇİĞLİ (Turquie)
7. Commune d'EDREMİT (Turquie)
8. Conseil municipal de FASTIV (Ukraine)
9. Commune de KIRKLARELİ (Turquie)
10. Commune de KONAK (Turquie)
11. Conseil municipal de KHARKIV (Ukraine)
12. Commune de LÜLEBURGAZ (Turquie)
13. Conseil municipal de LVIV (Ukraine)
14. Commune de MURATPAŞA (Turquie)
15. Ville de NIŠ (Serbie)
16. Commune de RÂMNICU VÂLCEA (Roumanie)
17. Commune de RİZE (Turquie)
18. Union des communes d'Anatolie centrale (Turquie)
19. Commune de VALONGO (Portugal)
20. Ville de VRANJE (Serbie)

Avant le statut de « Partenaire de la SEDL », celui de « Ville 12 étoiles » avait été lancé en 2010 et a été appliqué jusqu'en 2019. Il s'agissait d'un label facultatif pour les villes et associations particulièrement impliquées qui, lors de leur inscription à la plus récente édition de la SEDL, remplissaient les cinq critères requis. Le tableau ci-dessous montre le nombre de collectivités affichant plus d'une participation et titulaires du statut de **Ville 12 étoiles ou de Partenaire de la SEDL**.



Lors de l'édition 2020, vingt participants ont reçu le titre de « Partenaire de la SEDL », donnant ainsi un relief particulier à leur participation à la Semaine. Le titre a été accordé à dix-neuf collectivités locales et régionales lors de l'édition 2019 et à vingt-sept participants en 2018.

## **Démocratie locale : les territoires de la confiance**

### **Concevoir la démocratie locale en concertation avec les citoyens et pratiquer la gouvernance ouverte**

En 2020, le monde a été confronté à une pandémie mondiale qui a eu un impact profond pour les populations et les institutions. Les autorités locales et régionales ont joué un rôle de premier plan dans les efforts visant à contenir la propagation de la maladie et à atténuer son impact pour leurs populations.

La crise de la Covid-19 a mis en évidence l'importance cruciale de la confiance des citoyens à l'égard des autorités publiques et des organes de gouvernance, en particulier au sein des collectivités. La pandémie a contraint les collectivités locales et régionales à prendre des mesures en réponse à la crise, en communiquant avec les citoyens afin de garantir leur adhésion aux décisions prises.

Le niveau infranational, étant le plus proche de la population, joue un rôle critique dans le renforcement de la confiance, à travers l'action des collectivités locales et régionales en réponse aux préoccupations des citoyens. C'est pourquoi le thème « Démocratie locale : les territoires de la confiance » a été choisi pour les éditions 2019 et 2020 de la SEDL, afin de souligner le rôle essentiel de la démocratie locale

dans nos pays et de permettre le rétablissement de la confiance des citoyens à l'égard de notre système démocratique. Ce thème s'applique aussi parfaitement aux mesures attendues des autorités locales et régionales en réponse à la pandémie de Covid-19.

Ce thème bisannuel laisse en outre aux collectivités locales une latitude considérable pour choisir les activités qu'elles entendent mener. Le concept sous-jacent à ce thème est celui du gouvernement ouvert, qui repose sur trois piliers : la participation, la transparence et la responsabilité.

La participation citoyenne est le fondement de la démocratie et de la bonne gouvernance, deux principes essentiels de notre société que le Conseil de l'Europe et son Congrès représentent et défendent. À cette fin, les autorités locales doivent encourager la participation des citoyens aux processus décisionnels, par exemple en créant des outils numériques.

La **transparence** favorise une meilleure gouvernance publique dans la mesure où elle contribue à la mise en œuvre d'une action publique équitable, efficace et conforme à la législation. La divulgation par les autorités locales de données et d'informations dans des domaines tels que les dépenses publiques, l'attribution des marchés publics, l'élaboration et l'impact des politiques et l'action de la fonction publique est un moyen de prévenir d'éventuels comportements de corruption de la part de l'administration et de ses responsables.

Les collectivités locales doivent faire preuve de leur **responsabilité**, au moyen de réglementations, lois et mécanismes qui garantissent que les autorités écoutent les citoyens et répondent à leurs demandes.

La pratique du gouvernement ouvert garantit une meilleure prise de décision, une plus grande confiance du public dans les institutions et une efficacité accrue des services publics, ce qui contribue à réduire les abus de pouvoir.

Le thème de 2019-2020 avait pour objectif principal d'encourager les collectivités locales à impliquer la population dans la vie publique locale, et de nombreux partenaires ont montré que les conseillers locaux étaient conscients des bienfaits d'une telle implication pour leur collectivité. La conception conjointe de la démocratie locale par les citoyens et leurs élus garantit la viabilité du tissu politique et social européen. Les autorités publiques doivent écouter et apprendre afin d'améliorer les politiques et les services proposés. L'implication des citoyens dans les processus décisionnels contribue aussi à la légitimité des décisions prises par les autorités. De plus, elle donne aux citoyens un sentiment d'appartenance et celui d'avoir des objectifs en commun et fait des collectivités locales des lieux où chacun veut vivre et travailler, à présent comme à l'avenir.

Le Congrès est attentif à la participation et la transparence. Lors de ses sessions de novembre 2018 et avril 2019, il a adopté diverses résolutions et recommandations sur le gouvernement ouvert, à

l'intention des gouvernements nationaux et des autorités locales et régionales. Ces instruments portaient sur la transparence et le gouvernement ouvert, le Code de conduite européen relatif à l'intégrité politique des élus locaux et régionaux, la prévention de la corruption et la promotion de l'éthique publique, la passation de marchés publics, les conflits d'intérêts, le népotisme et la protection des lanceurs d'alerte. Ces recommandations ont maintenant été publiées sous la forme d'un recueil de textes sur la gouvernance éthique.

ÉDITIONS PRÉCÉDENTES DE LA SEDL	
ANNÉES	THÈMES
<b>2020-2019</b>	<b>Démocratie locale : les territoires de la confiance. Concevoir la démocratie locale en concertation avec les citoyens et pratiquer la gouvernance ouverte</b>
Afin de souligner le rôle essentiel de la démocratie locale en Europe et de contribuer à restaurer la confiance des citoyens dans notre système démocratique, le thème « Démocratie locale : les territoires de la confiance » a été choisi pour 2019 et 2020.	
<b>2018-2017</b>	<b>Participation, consultation et engagement des citoyens : pour une démocratie locale dynamique</b>
Une légitimité accrue, une plus grande responsabilité des élus et une prestation plus efficace des services publics sont possibles si les autorités locales ont conscience de l'intérêt d'associer les citoyens aux processus décisionnels. Lors de ces éditions, les citoyens étaient invités à donner leur avis sur les affaires publiques au moyen de plateformes plus directes.	

<b>2016-2015</b>	<b>Vivre ensemble dans des sociétés culturellement diverses : (se) respecter, dialoguer, interagir</b>
Le but de ce thème était de souligner l'importance du dialogue culturel et de la coexistence pacifique et l'objectif était de réfléchir aux tendances croissantes à la radicalisation et à l'extrémisme violent et aux menaces qu'ils font peser sur la société.	
<b>2014</b>	<b>La démocratie participative : partager, Proposer, décider</b>
Compte tenu du contexte politique et social, auquel s'ajoutaient les menaces terroristes omniprésentes et la montée de mouvements populistes fondés sur la xénophobie, la haine et l'exclusion sociale, ce thème choisi pour l'édition 2014 tenait une place critique dans la vie des citoyens.	
<b>2013</b>	<b>La citoyenneté active : voter, partager, participer</b>
Ce thème était au cœur de la mission de la SEDL : créer un outil efficace pour encourager et promouvoir la participation citoyenne au niveau local.	
<b>2012</b>	<b>Les droits de l'homme pour des collectivités locales plus inclusives</b>
Ce thème visait à encourager les collectivités locales et régionales européennes à mieux faire connaître les responsabilités caractéristiques d'une société démocratique.	
<b>2011</b>	<b>Les droits de l'homme – Ça se joue aussi en bas de chez vous !</b>
Tandis qu'en Europe la démocratie, les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont de plus en plus menacés, il est d'autant plus pertinent et urgent d'organiser des actions de sensibilisation au niveau local pour promouvoir et protéger les droits de l'homme.	
<b>2010</b>	<b>L'impact des collectivités durables dans la lutte contre le changement climatique</b>
L'idée phare était d'insister sur le fait que les collectivités locales peuvent jouer un rôle majeur dans la réponse apportée au niveau local et régional aux problèmes cruciaux liés au changement climatique.	

## ACTIVITES

L'édition 2020 a été marquée par l'inscription d'un nombre record d'activités : au 31 décembre 2020, on en dénombrait 508, soit 240 de plus que pour l'édition 2019 et 270 de plus qu'en 2018. Ce résultat positif découle de l'utilisation d'outils numériques et de systèmes en ligne.

Les activités des partenaires et des associations ont été organisées dans trois catégories. Pour les partenaires, ces catégories sont les suivantes :

1. Les activités de participation citoyenne à la SEDL ;
2. Les activités liées au thème directeur « Démocratie locale : les territoires de la confiance. Concevoir la démocratie locale en concertation avec les citoyens et pratiquer la gouvernance ouverte » ;
3. Les campagnes de communication.

Pour les associations, les catégories sont :

1. Les activités encourageant leurs membres à participer à la SEDL ;
2. Les activités de promotion de la SEDL à l'occasion d'autres réunions ou des assemblées annuelles des associations ;
3. La diffusion d'informations sur la SEDL.

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'activités organisées dans chaque catégorie :

Années	PARTICIPANTS			ASSOCIATIONS		
	Activités de participation citoyenne à la SEDL	Activités liées au thème directeur	Campagnais de communication	Activités encourageant à participer à la SEDL	Activités de promotion de la SEDL	Activités de diffusion
2020	264	77	25	13	1	128
2019	134	83	11	22	-	56
2018	15	13	2	8	1	-

Le tableau ci-dessus montre que les associations devraient être encouragées à promouvoir la SEDL et à organiser des activités de diffusion. La première action dans ce sens a été l'organisation, le 9 octobre 2020 par le biais du système KUDO, d'un webinaire « La SEDL à l'ère numérique ».

## TEMPS FORTS ET ÉVÉNEMENTS PHARES

Lors de l'édition 2020 de la SEDL, des collectivités locales et régionales et leurs associations ont organisé divers événements et tiré parti des outils numériques pour aller à la rencontre des diverses



catégories de citoyens.

Les activités ont associé un large public et ont permis aux communes d'aborder divers aspects : le dialogue avec les citoyens et une plus grande participation à la prise de décision, un meilleur fonctionnement de l'administration locale et une plus grande transparence des processus et, de fait, le développement de nouveaux mécanismes de participation.

En raison de la pandémie de Covid-19, les activités ont eu pour axe central l'accessibilité pour les citoyens. Les outils de communication modernes et de nouvelles formes de participation citoyennes ont été utilisés en complément des modes de participation citoyenne « classiques ». La pandémie a montré que l'utilisation des technologies modernes pouvait être un facteur de motivation pour obtenir la participation des citoyens.

La **commune de Roskovec (Albanie)** a organisé un événement intitulé « La diversité pour le développement local » afin de donner une place et une reconnaissance à l'importance de la diversité pour la collectivité locale. L'activité visait à accroître la participation citoyenne et à forger une identité commune dans le pluralisme et le respect des droits de l'homme.

**L'Union des collectivités d'Arménie** est une organisation regroupant toutes les communes du pays. Toutes les activités menées dans le cadre de la SEDL ont été enregistrées sous le profil de l'Union et en coopération avec 17 communes. L'association a organisé un



webinaire de renforcement des capacités avec le membre du Conseil des anciens en coopération avec la commune d'Erevan afin de débattre des affaires locales et des problèmes liés aux fusions. Les débats ont porté notamment sur la participation des jeunes à la vie de la collectivité, le système d'autonomie locale et la sensibilisation de la population. Dans le cadre de ce dernier thème, des activités de renforcement des capacités destinées aux jeunes militants du **Marz de Vayots Dzor** ont été organisées dans l'objectif de renforcer la participation des jeunes militants à la gouvernance et la prise de décision au niveau local. Dans le cadre des activités de diffusion liées à la SEDL, l'association a organisé diverses compétitions dans plusieurs villes, comme le concours de photo « Ma ville de ma fenêtre », en coopération **avec la commune d'Abovian**. Le but de cette activité était non seulement de promouvoir l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelables, mais aussi la participation des citoyens à la vie locale et la citoyenneté active.

En **Belgique**, plusieurs communes ont mis en œuvre des méthodes de participation citoyenne innovantes et interactives. La **commune de Jette** a décidé de mener une activité de sensibilisation intitulée « Connaissez-vous les droits de l'enfant ? » et organisé une grande exposition de dessins. Une visite sur le terrain et une présentation de l'administration municipale ont été organisées par la **commune d'Ixelles** afin d'améliorer la compréhension des travaux de la municipalité parmi la population. Dans le même esprit, la **commune d'Etterbeek** a créé un conseil des résidents étrangers dans le cadre

de son action pour promouvoir des collectivités inclusives et intégrer les groupes sociaux sous-représentés. Le but de ce conseil est de servir de « creuset » permettant aux résidents étrangers de se réunir pour tenir des débats et formuler des propositions.

La **commune de Chemnitz (Allemagne)** est depuis plusieurs années partenaire de la SEDL. Afin d'améliorer la participation des citoyens, des « Lignes directrices pour une bonne participation » ont été élaborées en 2020 avec la contribution des citoyens qui le souhaitaient et la feuille de route correspondante a été conçue sous le titre « Comment la participation publique sera-t-elle mise en œuvre à l'avenir ? ».

Dans le cadre de projets de jumelage, des représentants de la **commune d'Ilkskile (Lettonie)** ont participé au « Forum sur la démocratie pour la jeunesse » organisé en octobre 2020, en lien avec la SEDL, par la **ville jumelle de Haapsalu (Estonie)**. Cette activité offre un exemple du potentiel de la SEDL pour promouvoir la coopération transfrontalière et proposer un espace de rencontre pour les collectivités locales et régionales de divers pays européens.

Afin d'améliorer la participation citoyenne par le biais des processus locaux de consultation et de décision, la **commune de Dudelange (Luxembourg)** a lancé un forum civique (Biergerrot) pour l'implication des citoyens dans les services municipaux (mobilité, famille, propreté et civisme).

Les nombreux partenaires de la SEDL 2020, dans les activités qu'ils ont organisées, ont pleinement respecté le thème du biennium, « Démocratie locale : les territoires de la confiance ». Par exemple, le conseil local des jeunes de la **commune de Shuto Orizari (Macédoine du Nord)** a organisé une session de questions/réponses avec la participation du maire. Dans ce cadre, les jeunes résidents de la commune ont pu avoir avec le maire un échange sur des questions d'actualité et s'informer sur le fonctionnement de l'autonomie locale.

La **commune de Valongo (Portugal)** a créé de nombreuses activités pour les jeunes, notamment avec l'instauration d'un budget participatif de la jeunesse. Cette initiative montre aux jeunes que l'autorité locale souhaite véritablement répondre à leurs besoins. La commune a aussi organisé une conférence internationale en ligne intitulée « Des voies à suivre », qui a réuni des élus locaux



et régionaux du monde entier parmi lesquels la porte-parole thématique du Congrès sur la SEDL, Bryony Rudkin (Royaume-Uni). Également au Portugal, la **commune de Cascais** a mené une activité intitulée « Ensemble nous construisons la démocratie », destinée à sensibiliser la population locale au droit de vote.

Le **Congrès national russe des communes** est le principal organisateur de la SEDL et coordinateur de l'événement sur le territoire de la Fédération de Russie. Plus de 650 activités ont été enregistrées comme ayant été organisées sous l'égide de cette

association, avec le soutien de collectivités locales et régionales. Par exemple, l'initiative « Une carte postale pour les grands-parents » a été lancée par le **district municipal Finlyandsky de Saint-Pétersbourg**, en vue d'intégrer les personnes âgées à la société. Le **district municipal Finlyandsky** a également



décidé de centrer ses activités sur la transparence, en tant que facteur essentiel pour préserver la confiance entre les citoyens et les conseillers locaux. En raison de la pandémie de Covid-19, le projet de budget de Saint-Pétersbourg pour 2021 a été élaboré au moyen d'outils de réunion en ligne. Dans le **district Komarovsky (région d'Orenbourg)**, afin d'améliorer la participation des citoyens au moyen de processus locaux de consultation et de décision, des lycéens ont été invités à une réunion sur l'autonomie locale et les travaux des conseillers. En vue de favoriser une plus grande participation des jeunes, un jeu économique a été organisé avec des représentants de structures de jeunesse autonomes, en coopération avec **l'administration de la ville de Krasnodar**.

La **commune de Södermøre (Suède)** a axé ses activités sur le dialogue numérique avec sa population, avec pour groupe cible spécifique les jeunes citoyens de la commune. Lors d'une table ronde en ligne, les élus politiques locaux ont répondu à des questions des jeunes concernant la gratuité des transports publics dans la ville, une plus grande variété des menus dans les cantines scolaires et un meilleur éclairage des cours d'école. Le compte-rendu de cette réunion a été publié sur le site web.

En Serbie, la ville de Kraljevo a organisé un événement en ligne à l'occasion de la SEDL, utilisant des outils numériques afin d'accroître la participation des jeunes. La **commune de Veliko Gradiste** a lancé une campagne de sensibilisation pour la participation active de la population. Dans ce cadre, des citoyens ont été associés à l'élaboration du budget de la commune par le biais des réseaux sociaux.



Certaines activités liées à la SEDL visaient spécifiquement l'intégration des réfugiés et des groupes sous-représentés, ainsi que l'implication de segments de la société peu représentés dans les processus de

décision. En Turquie, la **commune d'Ahmetbey** a organisé des événements impliquant des catégories telles que les femmes, les

enfants, les jeunes ou les personnes handicapées. La commune a aussi célébré le 35e anniversaire de l'ouverture à la signature de la Charte européenne de l'autonomie locale. Afin de garantir une large participation citoyenne, la **commune de Keçiören** a organisé une réunion en ligne avec le maire et des jeunes représentants les étudiants turcs et étrangers. Dans la **commune de Lüleburgaz**, des activités ont été organisées en coopération avec le « Groupe de percussionnistes femmes », offrant un bon exemple de participation au niveau local. La commune de Rize a également adapté ses activités à la pandémie de Covid-19 et mis en œuvre une campagne de communication au moyen d'outils en ligne.

Le **conseil municipal de Kharkiv (Ukraine)** a mené une activité intitulée « Jeunesse & droits de l'homme : du concept à la pratique quotidienne », visant à sensibiliser les élèves et à lutter contre le nihilisme juridique. Afin de promouvoir l'identité européenne et le dialogue interculturel, le **comité exécutif du conseil municipal de Fastiv (Ukraine)** a organisé un quiz « Voyage à travers l'Europe » dans le cadre du concours « Coupe du maire ».



➤ RÉUNION ANNUELLE DE COORDINATION DE LA  
SEMAINE EUROPÉENNE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

La réunion annuelle de coordination de la Semaine européenne de la démocratie locale (SEDL) s'est tenue le 25 février 2020 à Strasbourg (France). Présidée par Bryony Rudkin (Royaume-Uni), porte-parole thématique du Congrès sur la SEDL, la réunion a rassemblé quelque 45 élus locaux et responsables municipaux de cinq pays européens (l'Arménie, le Portugal, la Roumanie, la Turquie et l'Ukraine). Les participants ont évalué l'édition 2019, partagé les meilleures pratiques en matière de démocratie participative et examiné de nouvelles perspectives pour l'édition 2020 ayant pour thème « Démocratie locale : les territoires de la confiance ». Ils ont également tenu de premiers échanges sur le thème de la SEDL pour 2021-2022.

À cette occasion, le titre de « Partenaire de la Semaine européenne de la démocratie locale 2019 » a été attribué à 19 communes de quatre pays qui se sont engagées à donner un relief particulier à la promotion de la démocratie locale. Les communes en question ont mené des initiatives telles que l'élaboration de budgets participatifs, la création de conseils des jeunes, l'offre de cours de langue des signes pour faciliter l'inclusion dans la ville, la tenue de débats sur la participation citoyenne, la formation sur l'entrepreneuriat durable et l'organisation d'ateliers de théâtre. À la fin de la cérémonie, Bryony Rudkin a remis les certificats aux partenaires en reconnaissance pour leur engagement en faveur de la SEDL.

➤ WEBINAIRE DE COORDINATION SUR LA SEMAINE  
EUROPÉENNE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Le 9 octobre 2020, un webinaire sur le thème « La SEDL à l'ère numérique » a réuni les coordinateurs nationaux de la SEDL, la porte-parole thématique du Congrès sur la SEDL Bryony Rudkin et le Secrétaire général a.i. du Congrès Andreas Kiefer, ainsi que des représentants des communes et associations, pour une présentation de leurs meilleures pratiques en matière d'organisation d'activités pour la SEDL dans un contexte de pandémie de Covid-19. Des représentants des associations de collectivités locales et régionales du Maroc et de la Tunisie ont également participé au webinaire.

Le webinaire a été l'occasion de souligner les objectifs de la SEDL, afin de renforcer le dialogue entre les autorités locales et les citoyens. Les discussions ont porté sur la pandémie, l'utilisation des technologies modernes et la nécessité de renforcer la confiance des citoyens dans les autorités locales et régionales.

Le Secrétariat du Congrès a aussi présenté, lors du webinaire, la Plateforme du Congrès ainsi que les News et la Boîte à outils de la SEDL, après quoi la commune de Valongo, l'Union des collectivités d'Arménie, la commune de Beşiktaş et l'Association nationale des villes d'Azerbaïdjan ont présenté leurs meilleures pratiques.

## SITE WEB, RÉSEAU ET BOÎTE À OUTILS

Comme lors des années précédentes, on trouvera sur le site web (<http://www.congress-eldw.eu/fr/>) les informations essentielles sur la Semaine ainsi que des outils pour la mise en œuvre d'activités (logos, idées thématiques, textes de référence). En lien avec la réforme de la SEDL, le site a subi une refonte complète. Cependant, bien que le site ait été modernisé et que sa présentation ait été améliorée, il a conservé sa structure antérieure :

La page d'accueil principale présente l'initiative et son actualité récente, au moyen de bulletins d'information réguliers et de news du Congrès relatives à la SEDL. On y trouve aussi toutes les informations nécessaires sur l'inscription et les modalités de participation.

“La section « Initiatives par pays » inclut toutes les activités organisées depuis 2010 et propose des exemples de bonnes pratiques et d'idées innovantes. La carte interactive permet de visualiser les collectivités locales et régionales participant à la SEDL.

Une troisième plateforme – le forum de discussion – a été ajoutée en 2019 en réponse à des demandes de participants qui souhaitaient pouvoir communiquer entre eux. L'objectif est de fournir un véritable espace d'échange interactif en ligne, en vue de développer les synergies entre les participants. Chaque participant inscrit peut lancer

une discussion, partager des activités ou des idées, mais aussi demander des conseils ou même inviter d'autres participants à des manifestations. Les participants à la SEDL sont encouragés à partager activement des informations, des conseils et des bonnes pratiques.

L'accès restreint « Statut de partenaire » a été créé pour effectuer une demande de titre de « Partenaire de la SEDL » de manière automatique lors de l'inscription. Nos partenaires peuvent télécharger et actualiser directement leur profil pour demander ce titre.

#### ➤ BOÎTE À OUTILS

Les clips vidéo, les brochures et d'autres documents liés à la SEDL sont proposés dans la section « Boîte à outils ». De plus, la section « Éditions SEDL » de la page web propose des informations sur l'édition en cours et les éditions précédentes, ainsi que les rapports d'évaluation.

La Semaine européenne de la démocratie locale (SEDL) est une initiative paneuropéenne visant à stimuler la démocratie locale et la participation des citoyens. Elle est coordonnée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, qui est une assemblée politique composée d'élus locaux et régionaux des 47 États membres du Conseil de l'Europe.

Les collectivités locales et régionales des 47 États membres du Conseil de l'Europe sont invitées à organiser des événements afin d'augmenter la participation citoyenne dans la prise de décision au niveau local, développer le dialogue entre les citoyens et leurs élus locaux (maires, conseillers municipaux, etc.) et introduire des mécanismes participatifs dans nos systèmes démocratiques.



**Plus d'informations**

 [democracy.week@coe.int](mailto:democracy.week@coe.int)

 [www.coe.int/demoweeek](http://www.coe.int/demoweeek)

**FR**

[www.coe.int/congress](http://www.coe.int/congress)



*Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il regroupe 47 États membres dont les membres de l'Union européenne. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux est un organe du Conseil de l'Europe chargé de renforcer la démocratie locale et régionale dans ses 47 États membres. Il comprend 648 élus représentant plus de 150 000 collectivités territoriales.*